

N/REF : 9/05/2025 9H34 C:262715 I:33856
V/REF : TEL
V/Email reçu le Vendredi 09/05/2025 à 9H34

SEYSSINET ALPES AUTO SUZUKI

**9 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
38170 SEUSSINET PARISET**

IMMEUBLE : ALPES AUTO
9 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
38170 SEYSSINET PARISET

St Martin-H, le 12 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 GENERAL DE GAULLE - SEYSSINET - ALPES AUTO SUZUKI
06 12 56 11 65

MOTIF : INTERVENIR POUR CANALISATION TOILETTES BOUCHEES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 09/05/2025 A 10H30
DEBOUCHAGE DES TOILETTES COTÉ BUREAU
DEBOUCHAGE EVACUATION DE L'EVIER, DE LA DOUCHE COTÉ ATELIER A LA
HAUTE PRESSION
TEST BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 20,00%	54,13
TOTAL T.T.C.En EURO	324,79

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN